

Bureau
de la Commission Locale de l'Eau
2 avril 2019



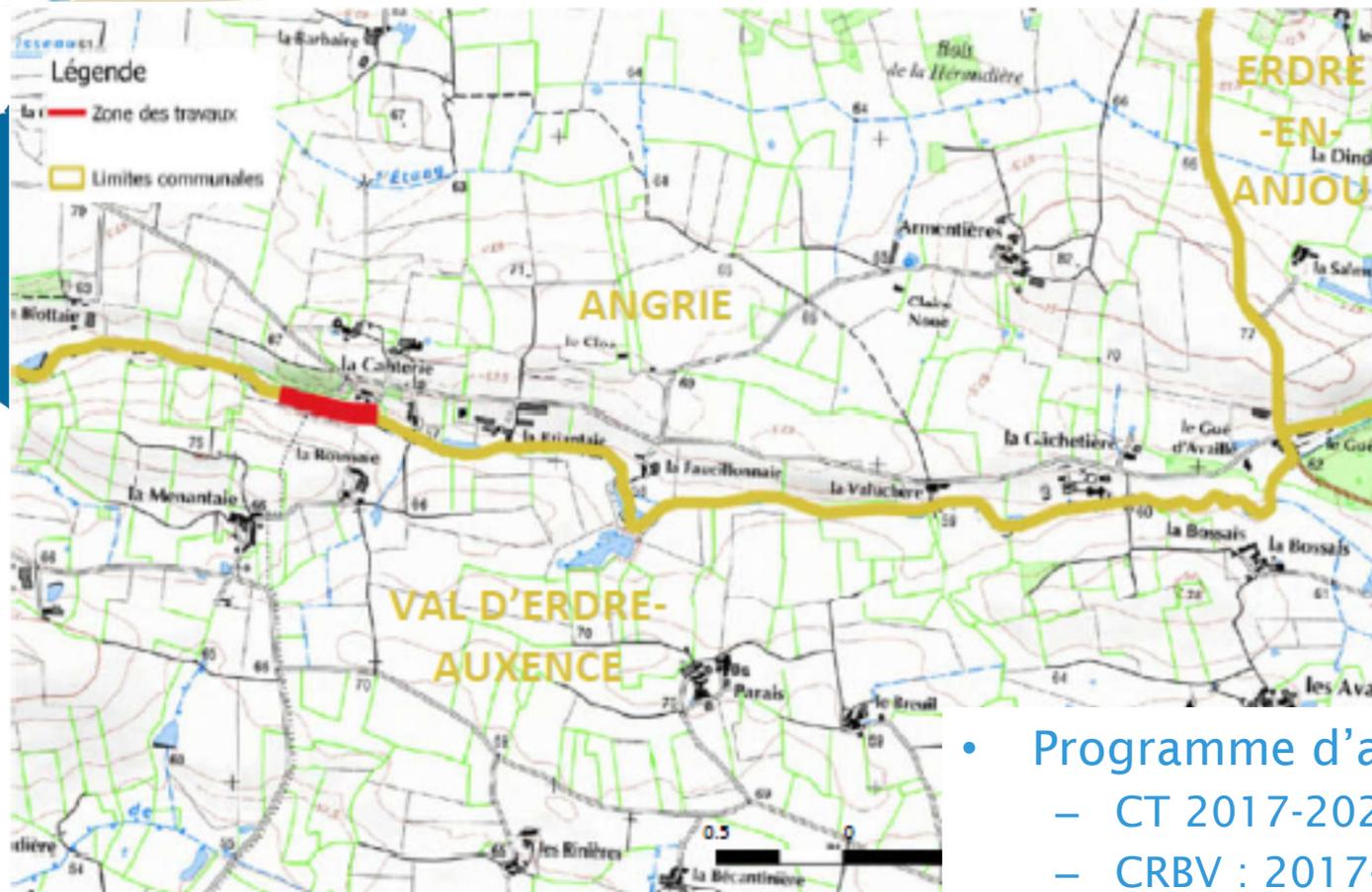
Ordre du jour

- Point d'avancement, bilan des propositions des commissions estuaire et littoral, questions stratégiques sur ces deux thèmes – *SCE*,
- Information sur la cartographie des cours d'eau au titre de la police de l'eau, les ajustements réalisés et les levées de doutes à venir, *DDTM44*
- Autorisation environnementale relative au projet urbain du Bas Chantenay (Nantes Métropole,
- Enquête publique relative à l'autorisation environnementale de démarrer une activité de tri, transit regroupement et traitement de déchets industriels (Société CHIMIREC, Carquefou),
- Autorisation environnementale relative au renouvellement du système d'assainissement de la STEP du Moulin de l'Ile Chaland de Basse Goulaine (Nantes Métropole)
- Autorisation environnementale relative à la restauration de l'Erdre à la Canterie (EDENN)
- Questions diverses.



Avis sur le dossier d'autorisation environnementale relatif à la restauration de l'Erdre à la Canterie

DIG et Autorisation environnementale de travaux dans le cadre du CTMA Erdre



- Programme d'actions :
 - CT 2017-2021
 - CRBV : 2017-2019
- Avis favorable du Bureau de la CLE du 31 janvier 2017

0 5 10 20 km

Sources : GIP Loire Estuaire, BD Carthage - IGN
Réalisation : GIP Loire Estuaire - 2007

Programme d'actions des contrats territoriaux, en lien avec les enjeux et objectifs du SAGE

Enjeu SAGE par ordre de priorité	Objectifs	Actions	Maitres d'ouvrage	Numéro Fiche action	
1-Milieux aquatiques	Adopter une gestion équilibrée des cours d'eau et Faciliter la circulation piscicole Protéger les zones humides et les cours d'eau Retour vers le bon état écologique	Ouvrage Grenelle			
		Suivi piscicole écluse St félix	Fédération de pêche 44	1	
		Délai d'atteinte de l'objectif DCE : 2021			
		Etude préalable sur le Gesvres et le Cens	Co-maitrise d'ouvrage CCEG/Nantes Métropole	2	
		Restauration de zones humides sur le Gesvres aval	Ville de Nantes	3	
		Programme de Travaux milieux aquatiques sur le sous-bassin versant des marais de l'Erdre	CCEG	4	
		Délai d'atteinte de l'objectif DCE : 2027			
		Restauration et entretien de zones humides	Fédération de pêche 44	5	
		Etude préalable des marais de la Guénardière	Commune de Nort-sur-Erdre	6	
		Vioreau, Provostière: lutte contre espèces invasives	Département 44	7	
		Programme de restauration sur les Marais de Mazerolles	Département 44	8	
		Restauration des Marais endigués de Mazerolles	ASPM	9	
		Restauration de frayères sur le secteur de l'Eraudière et de la Beaujoire	Ville de Nantes	10	
		Etude préalable sur le Charbonneau	Nantes Métropole	11	
Etude complémentaire Erdre Amont 44/2	COMPA	12			
Programme de Travaux milieux aquatiques sur le sous-bassin versant de l'Erdre 49	SI ERDRE 49	13			
Programme de Travaux milieux aquatiques sur le sous-bassin versant de l'Erdre amont 44/1	COMPA + CCEG+Fédération de pêche	14			

La zone d'étude est séparée en deux par un seuil en pierres. L'Erdre présente un profil morphologique très différent en amont et en aval du seuil :



Figure 5: Schéma descriptif de la zone d'étude

➤ *Bilan sur la qualité morphologique*

Compartiment	Amont du seuil	Aval du seuil
Lit mineur	Très mauvais	Mauvais
Berges et ripisylve	Mauvais	Mauvais
Lit majeur	Moyen	Mauvais
Débit	Mauvais	Mauvais
Continuité écologique	Très mauvais	Bon
Ligne d'eau	Très mauvais	Très bon

Scénarios étudiés

- Solution 1 : restauration simple du lit mineur avec suppression du seuil et réhaussement du fond du lit mineur dans son lit actuel
- Solution 2 : restauration morphologique complète incluant le reméandrage en suivant partiellement le tracé cadastral (ancien lit) et la restauration du lit majeur pour augmenter la fréquence de débordement.

Le tableau ci-dessous permet de préciser le gain écologique de ces deux solutions à l'échelle de la zone d'étude :

Compartiment	Etat initial	Solution 1 : restauration simple du lit mineur	Solution 2 : restauration morphologique complète
Lit mineur	Très mauvais	Bon	Bon
Berges et ripisylve	Mauvais	Bon	Bon
Annexes et lit majeur	Moyen	Moyen	Très bon
Débit	Mauvais	Moyen	Bon
Continuité écologique	Très mauvais	Très bon	Très bon
Ligne d'eau	Très mauvais	Très bon	Très bon

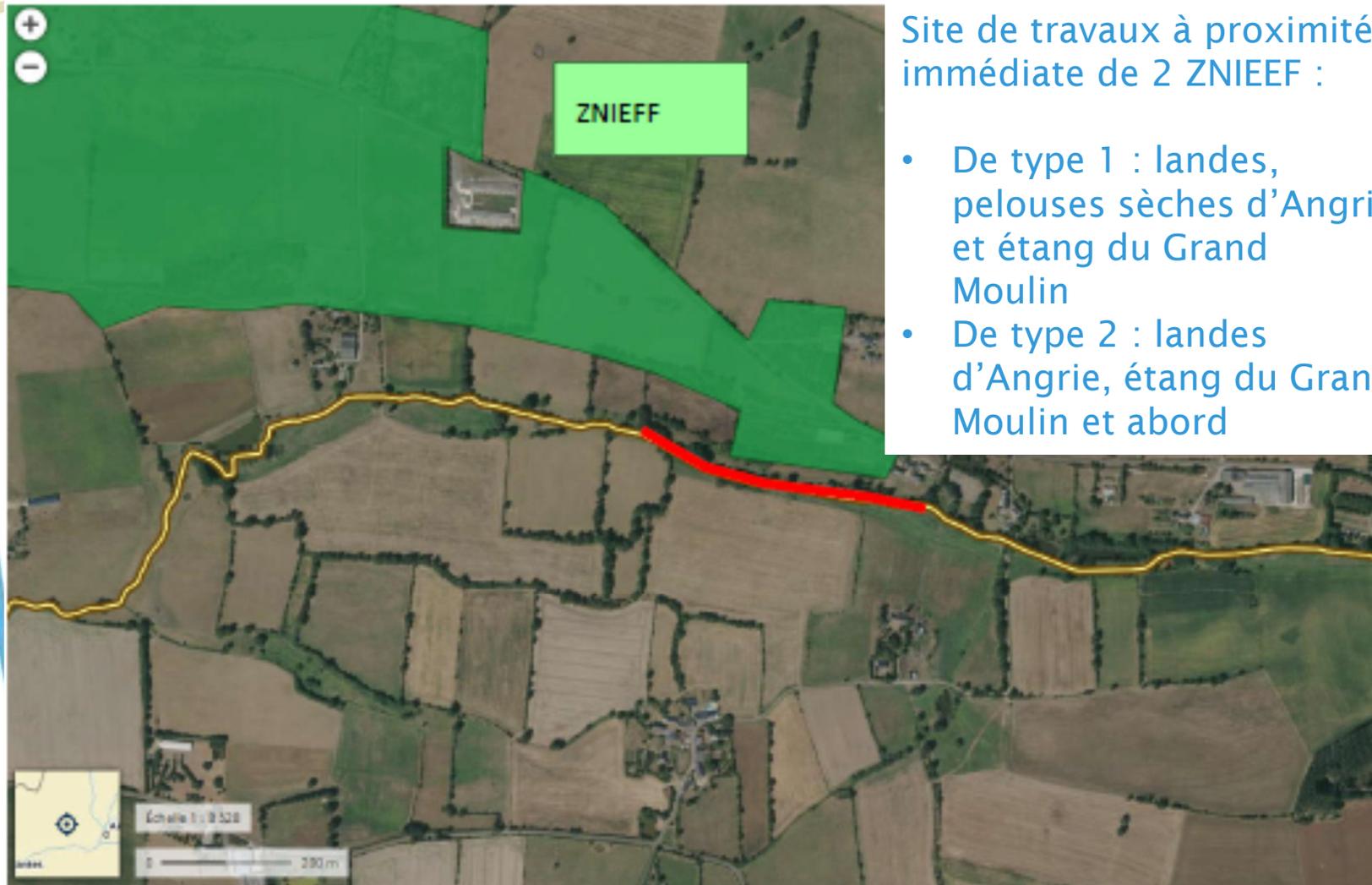
Description du scénario retenu

Compartiment	Etat initial	Etat final après travaux	Travaux permettant l'atteinte du bon état
Lit mineur	Très mauvais	Bon	Réduction de section, reméandrage, recharge granulométrique et diversification des habitats
Berges et ripisylve	Mauvais	Bon	Talutage en pente douce, plantations
Annexes et lit majeur	Moyen	Très bon	Restauration des capacités de débordement, augmentation de surface des zones humides
Débit	Mauvais	Bon	Restauration du gabarit du cours d'eau en cohérence avec les données hydrologique du bassin : lit d'étiage et débordement biennal
Continuité écologique	Très mauvais	Très bon	Restauration de la continuité piscicole et sédimentaire
Ligne d'eau	Très mauvais	Très bon	Restauration des écoulements libres

Qualité morphologique en phase travaux

Compartiment hydromorphologique	Incidence des travaux	Etat initial	Etat modifié en phase travaux
Lit mineur	Risque de colmatage en aval lié aux apports de matières en suspension	Très mauvais	Très mauvais
Berges et ripisylve	Mise à nue des berges, absence temporaire de végétation et de ripisylve	Mauvais	Mauvais
Annexes et lit majeur	Perte de fonctionnalité temporaire du lit majeur	Moyen	Moyen
Débit	Pas d'incidence	Mauvais	Mauvais
Continuité écologique	Perturbée jusqu'au décloisonnement du cours d'eau	Très mauvais	Très mauvais
Ligne d'eau	Altérée jusqu'à la suppression du seuil	Très mauvais	Très mauvais

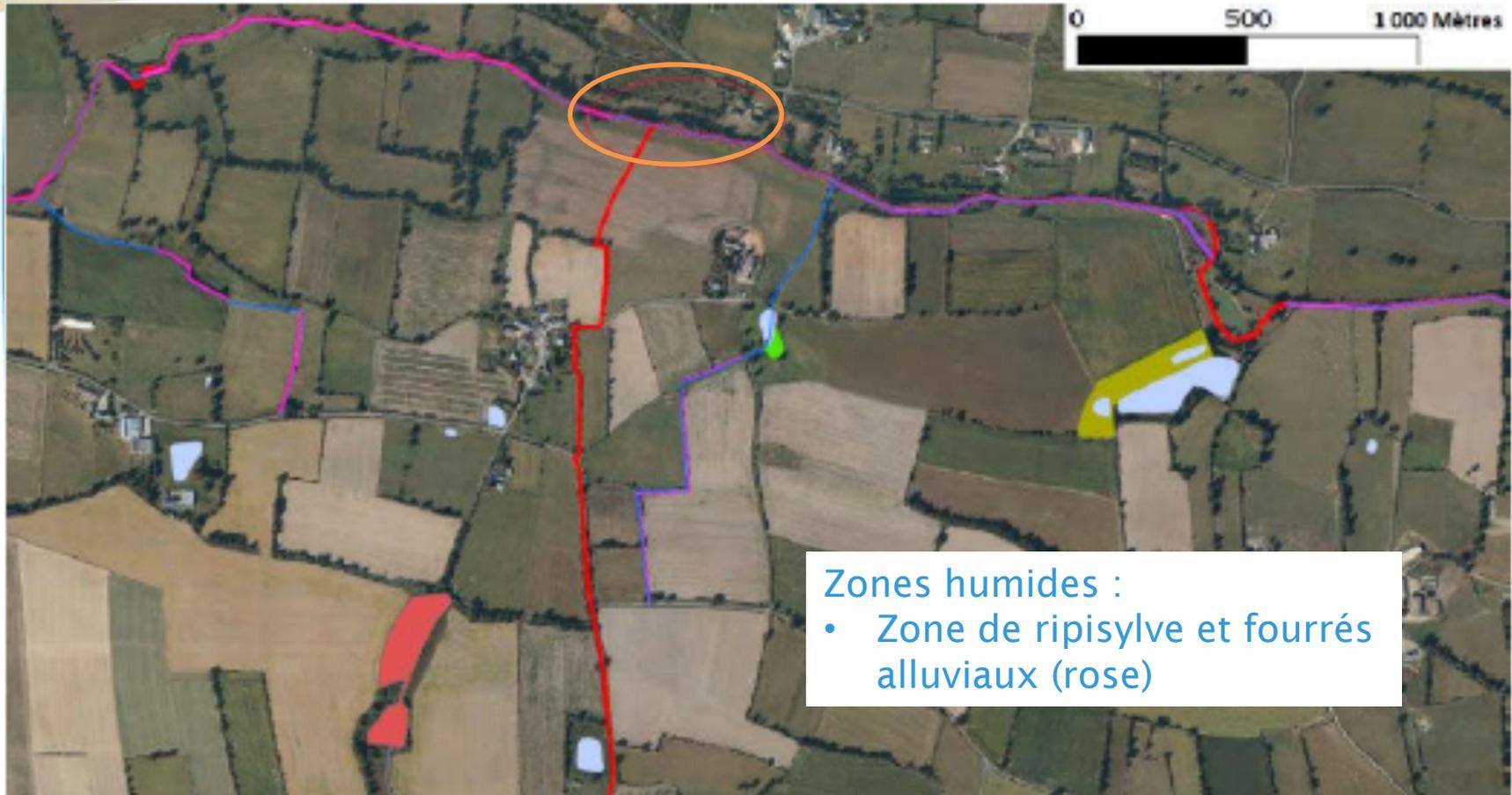
Contexte environnemental



Site de travaux à proximité immédiate de 2 ZNIEFF :

- De type 1 : landes, pelouses sèches d'Angrie et étang du Grand Moulin
- De type 2 : landes d'Angrie, étang du Grand Moulin et abord

Contexte environnemental



Objectifs DCE

Masse d'eau	Etat écologique	Objectif à atteindre	Échéance
FRGR0539a L'Erdre et ses affluents de la source au plan d'eau de l'Erdre	Mauvais	Bon état écologique	2027

Projet et SAGE

- **Qualité des milieux**
 - **Article 1** : Protection des zones humides
 - **QM 15** : Réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages.
- **Inondations**
 - **Article 11** : éviter l'aggravation du risque inondation

Qualité des milieux

Impacts temporaires sur les ZH en phase travaux

- Tassement de terrain + destruction de la flore dû à la circulation des engins
- espèces ubiquistes qui devraient facilement recoloniser les lieux après les travaux
- projet de nature à restaurer les milieux aquatiques
- Impacts temporaires acceptables compte tenu du gain écologique attendu après travaux

Qualité des milieux

Réduire les impacts des travaux

- Période d'étiage.
- Pose de bottes de pailles pour limiter le transfert de MES dans les cours d'eau.
- Utiliser un matériel léger et adapté
- Stationnement des engins et stockage des produits potentiellement polluants hors sites sensibles
- Origine des remblais issus de travaux à proximité : agrandissement de la mare et site de la Canterie en aval
- Impacts temporaires sur les ZH en phase chantier mais qui améliore le milieu à terme

Suivi des travaux

- Biologie (IBGN, IBD, IPR) ;
- Morphologie des cours d'eau ;

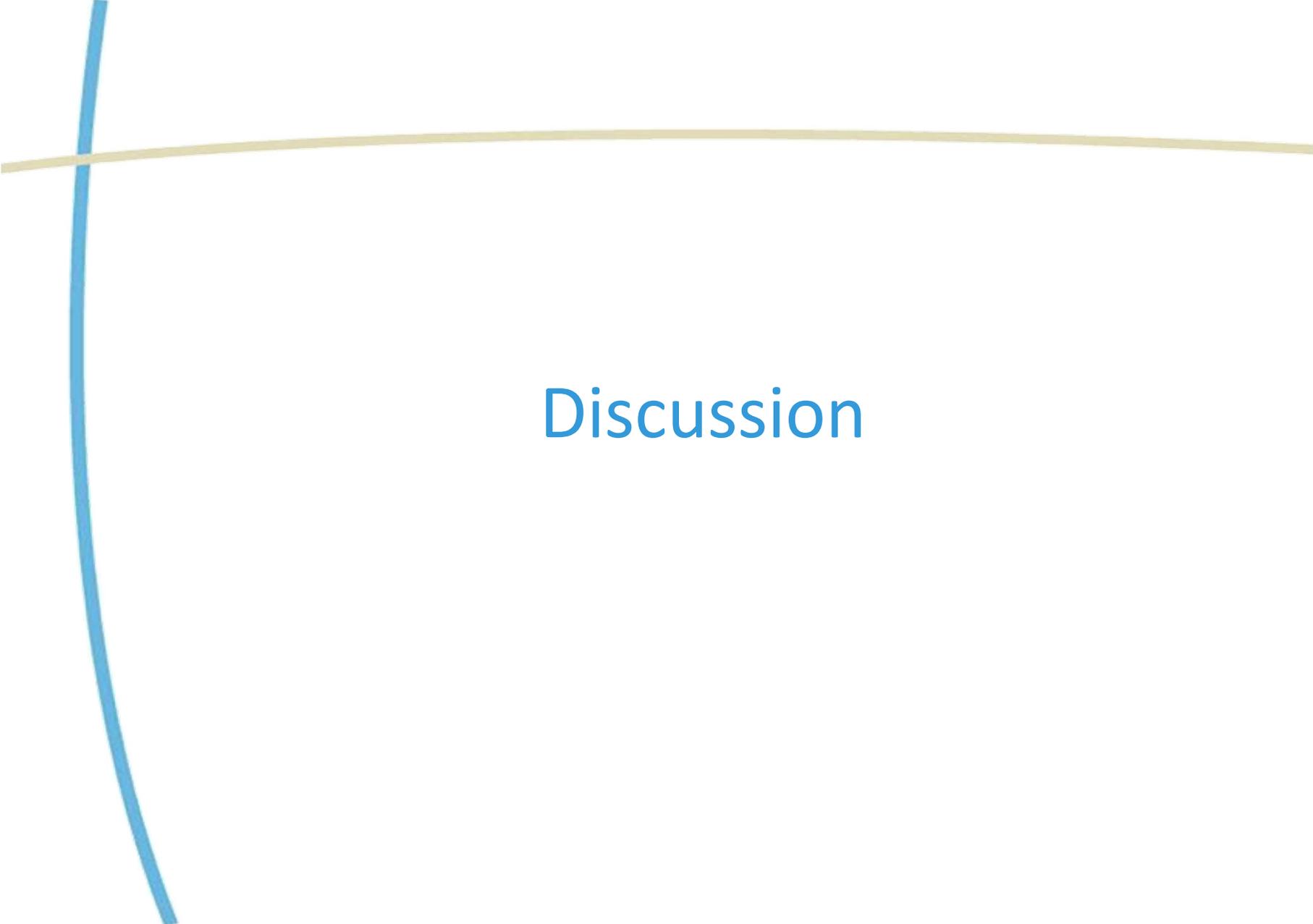
Inondations

Eviter l'aggravation du risque inondation

- Création de nouvelles ZH grâce à la recharge granulo (4200 m² → 1 ha)
- Le projet permet de restaurer la capacité de débordement du cours d'eau. L'expansion des crues sera donc facilitée → incidence positive en aval

Synthèse

- Programme d'action du contrat : avis favorable du bureau le 31/01/17
 - Soit un contrat cohérent avec les objectifs du SAGE.
- **Qualité des milieux**
 - **Article 1** : Protéger les ZH
Article respecté
 - **QM 15** : Réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages.
Disposition respectée
- **Inondations**
 - **Article 11** : éviter l'aggravation du risque inondation
Disposition respectée



Discussion